



15/03/2018

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18045966

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce

le 05 MARS 2018
jour de sa réception.
Le Greffier

N° d'entreprise : 0476.982.949

Dénomination

(en entier) : Cuma De Hollange

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité illimitée

Adresse complète du siège : Rue du Montet Hollange 150 - 6637 Fauvillers

Objet de l'acte : Nomination - Reconduction.

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Février 2018

I. Nomination d'administrateurs :

L'Assemblée Générale acte la nomination au poste d'administrateur de :

- Monsieur René DEOM, domicilié Thier de la croix, 174 à 6637 HOLLANGE,
- Madame Martine HAINAUX, domiciliée Thier de la croix, 174 à 6637 HOLLANGE.

Ces derniers acceptent leur fonction avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2018.

L'Assemblée Générale reconduit à partir de ce jour :

- Monsieur Philippe NOIRET, domicilié rue du Montet, 150 à 6637 HOLLANGE, en tant qu'administrateur et administrateur délégué,
- Monsieur Michel FRASELLE, domicilié Rue Grande (Bertogne) 34 à 6687 BERTOOGNE, en tant qu'administrateur,
- Monsieur Gauthier DEOM, domicilié Rue du Tilleul, 115 à 6637 HOLLANGE, en tant qu'administrateur.

II. Répartition des parts sociales :

Suite à leur nomination, Monsieur René DEOM décide de souscrire 1 part sociale et Madame Martine HAINAUX décide également de souscrire une 1 part sociale.

Eu égard à cette décision, la répartition de celles-ci est ainsi faite :

- Monsieur Philippe NOIRET : vingt (20) parts sociales ;
- Monsieur Michel FRASELLE : vingt (20) parts sociales ;
- Monsieur Gauthier DEOM : dix-huit (18) parts sociales ;
- Monsieur René DEOM : une (1) part sociale ;
- Madame Martine HAINAUX : une (1) part sociale.

Déposé en même temps PV dd 21/02/2018

NOIRET Philippe
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).